



**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 01/04/2021

### **France Relance : Près de 300 millions d'euros supplémentaires pour le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires**

Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie et Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de l'Association des Régions de France, ont annoncé, samedi 27 mars 2021, près de 300 millions d'euros supplémentaires pour le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires financés par le Gouvernement et les Conseils régionaux.

### **Un véritable succès au service de nos territoires : déjà 2,55 milliards d'euros investis grâce à cet appel à projet**

Le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, initialement doté de 400 millions d'euros, a permis de financer, depuis septembre 2020, 531 projets sur tout le territoire représentant, en tout, 2,55 milliards d'euros d'investissements.

Ainsi, le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires crée un effet de levier majeur en permettant de financer les projets industriels les plus structurants (création et extension de sites, modernisation, nouveaux équipements, Recherche et développement, etc.) à très court terme, entre 6 mois et 1 an. Ce succès indéniable se mesure à l'épuisement de l'enveloppe de départ en moins de 6 mois et a conduit le gouvernement à abonder celle-ci à nouveau.

### **298,5 millions d'euros de crédits supplémentaires jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour plus de 550 nouveaux projets industriels accélérés**

Le nombre total de lauréats sera alors porté à 1 180 et 15 000 emplois industriels directs devraient être créés.

90 % des projets sont portés par des petites et moyennes entreprises (PME), des entreprises de taille intermédiaire (ETI) et 70 % des projets se trouvent dans des territoires considérés comme fragiles ou dits prioritaires (Quartiers prioritaires de la politique de la ville, Villes Action de cœur de ville, Zones de revitalisation rurale...).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, déjà 6 lauréats ont bénéficié de 2,515 millions d'euros, comptant pour 20 % de l'enveloppe régionale du fonds. La mobilisation continue au service du territoire, en lien avec tous les partenaires.

Pour bénéficier d'un accompagnement exigeant, sollicitez le guichet unique de la Préfecture sur [pref-francerelance@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

Pour plus d'information, déposer votre demande, rendez-vous ici : <http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

**Service de la communication  
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : [pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

8 Rue du Docteur ROMIEU  
04016 Digne-les-Bains Cedex